

FORMATION B

Procédures d'évaluation

Avant la formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sera réalisée.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Cette évaluation de départ s'effectue au tout début de la formation. Elle permet de :

- Diagnostiquer les compétences de l'élève en matière de conduite
- Évaluer le volume horaire de formation nécessaire pour atteindre les compétences requises pour être un conducteur sûr et responsable.

L'estimation réalisée par l'enseignant de la conduite est uniquement à titre indicatif, elle ne peut donc pas avoir une valeur contractuelle. En effet, il est impossible pour l'auto-école de savoir quelle sera la progression du candidat ainsi que son implication. Ca permettra de ressortir une première estimation du coût total du permis de conduire.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES : QUESTIONS ET EXERCICES

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés ; Véhicules conduits ; Zone d'évolution à bord du véhicule ; Temps de pratique en conduite ; Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesse - embrayage - Freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : Limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

<p>HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Installation au poste de conduite sur un poste de conduite dérèglée en autonomie sur invitation du formateur. • 5 réalisations de « départ - arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. • Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.
<p>COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION</p>	<p>Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés. Mémorisation : Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.</p>
<p>PERCEPTION</p>	<p>En circulation À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite. Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.</p>
<p>ÉMOTIVITÉ</p>	<p>Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.</p>

LE MOYEN UTILISÉ

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule école. Cette évaluation est réalisée dans le véhicule-école avec un enseignant et la fiche jointe.

LA DURÉE : 50 minutes

INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site www.ftsr.fr

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

FORMATIONS A1-A2-A

Procédures d'évaluation

Avant la formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel accompagnée d'une proposition chiffrée.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES : QUESTIONS ET EXERCICES

<p>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL</p>	<p>Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.</p> <p>Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.</p>
<p>EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE</p>	<p>Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés ; Véhicules conduits ; Zone d'évolution à bord du véhicule ; Temps de pratique en conduite ; Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.</p>
<p>CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE</p>	<p>Capacité à répondre à un QCM sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesse - embrayage - Freinage.</p>
<p>ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE</p>	<p>Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité :</p> <p>Limitation aux aspects techniques et règlementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.</p> <p>Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.</p>
<p>HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)</p>	<p>Hors circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation sur la moto en autonomie sur invite du formateur. • 5 réalisations de « départ - arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. • Équilibre : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le guidon, l'élève exécute un slalom non matérialisé en autonomie au ralenti.

COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations Mémorisation : Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.
PERCEPTION	En circulation À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels. (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire. Compétences évaluées : sens de la trajectoire ; capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.

LE MOYEN UTILISÉ :

Cette évaluation est réalisée à moto, sur piste, avec un enseignant et la fiche jointe.

DURÉE : 50 minutes

INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site www.ftsr.fr

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

FORMATIONS AM

Procédures d'évaluation

Avant la formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel accompagnée d'une proposition chiffrée.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES : QUESTIONS ET EXERCICES

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, adresse. Date de l'obtention de l'ASSR 1 ou ASR.
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	- Pratique du vélo ? - Pratique du cyclomoteur ? - Pratique d'autres engins à moteur ?
TEST D'ACUITÉ VISUELLE	Port de lunettes ou lentilles correctives ? Test œil droit et œil gauche.
MANIABILITÉ	- Exercice(s) de démarrage (dosage de l'accélérateur) ; - Exercice(s) de freinage pour s'arrêter (usage des 2 freins) ; - Exercice(s) d'équilibre et de positionnement du regard (au ralenti, passage des portes ou « 8 » autour d'un cône) ; - Exercice(s) de freinage pour ralentir avant de tourner (par exemple pour préparer un demi-tour) ; - Exercice(s) pour suivre une trajectoire (par exemple effectuer un demi-tour à l'intérieur d'un périmètre extérieur défini).

LE MOYEN UTILISÉ :

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire portant sur le profil de l'élève, ses expériences de conduite d'un 2 roues et de ses connaissances en code de la route.

Celle-ci pourra être complétée lors de la première leçon pratique hors circulation.

DURÉE : 15 minutes

INFORMATION DU PUBLIC :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site www.ftsr.fr

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences définies dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre autonomie et si votre conduite est sécuritaire.



56 Rue Aimé Rasseau, 86100 Châtellerault

20 Rue de la Rivière, 86220 Dangé-Saint-Romain

AUTO - MOTO - FORMATION SÉCURITÉ

«Si vos agences dispensent des formations professionnelles, il convient de décrire le procédé de positionnement mis en place. Il s'agit d'une étape incontournable et obligatoire pour constituer un dossier dans le cadre d'un projet professionnel : de fiches prospect, comptes-rendus d'entretiens, diagnostics préalables, dossiers d'admission, etc».

Nous ne dispensons pas de formations professionnelles.

